

En guise de conclusion, je souhaiterais évoquer le nouvel équilibre que, il me semble, notre démocratie trouverait.

Un nouveau départ pour un nouvel équilibre :

1. entre engagement individuel et engagement collectif.
 - Parce que l'Association Politique de Citoyens ne peut défendre qu'une seule idée, tout citoyen à l'assurance que sa parole ne sera pas trahie.
 - Parce que librement associés dans la promotion d'une seule cause politique, les citoyens peuvent agir collectivement avec force et détermination.

2. entre démocratie participative et démocratie représentative
 - Parce que les citoyens présentent une question, une analyse ou une proposition de loi aux assemblées, ils contraignent les élus à agir.
 - Parce que les élus restent les seuls à légiférer, notre démocratie demeure fondamentalement représentative.

3. entre démocratie directe et démocratie délibérative
 - Parce que les citoyens réunis en Association Politique de Citoyens peuvent intervenir dans les assemblées, leur action publique est directe.
 - Parce qu'il faut du temps pour fédérer des adhérents et obtenir des signatures, un débat éclairé est possible.

4. entre choix locaux et choix nationaux
 - Parce que leur action individuelle passe par une Association Politique de Citoyens, les citoyens engagés créent de nouvelles solidarités sociales.
 - Parce que chaque association choisit d'intervenir au sein de l'assemblée qui doit entendre sa parole, l'Association Politique de Citoyens est une institution à la fois locale et nationale.

5. entre agir avec les partis politiques et agir sans les partis politiques
 - Parce que les citoyens se mobilisent au sein d'une Association Politique de Citoyens, les élus et les partis, débarrassés de l'opinion, connaissent directement la volonté réelle des citoyens.
 - Parce que le droit de se réunir en Association Politique de Citoyens est donné aux citoyens, chacun sait qu'il a la possibilité de faire entendre sa voix hors de tout parti.

6. entre responsabilité des citoyens et responsabilité des élus
 - Parce que les Associations Politiques de Citoyens donnent à chacun les moyens concrets d'une véritable action politique, tout citoyen a le devoir d'agir s'il estime constater une injustice ou un désordre.
 - Parce que les citoyens organisent le débat public autour de leurs préoccupations, les élus peuvent se saisir du débat et opérer les choix qui engageront leurs responsabilités.

7. un projet déjà là et un projet à venir
 - Parce que les associations sont nombreuses, actives et déjà présentes sur le champ de l'action politique, les Associations Politiques de Citoyens n'auront aucun mal à exister.
 - Parce que les associations ont le plus grand mal à se faire entendre, ou sont contraintes à des mises en scène médiatique, l'Association Politique de Citoyens crée les conditions d'une écoute publique de qualité dans la durée.